

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL EN VUE DE L'AGRANDISSEMENT ET LA GESTION DU STADE**

Direction Générale des Services

PA/

**LISTE DES DELIBERATIONS**

**DU SYNDICAT DU STADE DU 27 NOVEMBRE 2023**

**L'An deux mille vingt-trois, le Vingt-Sept Novembre, à 18 H 00.**

**Le Syndicat Intercommunal en vue de l'Aggrandissement et de la Gestion du Stade à Deuil-la-Barre, légalement convoqué par courrier du 20 Novembre 2023 et, par affichage du 20 Novembre 2023, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de M. Philippe SUEUR, Président.**

L'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 supprime le **compte rendu** des Assemblées afin d'assurer l'information rapide du public. Ainsi, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, et conformément à l'article L. 2121-25 modifié du CGCT, l'obligation de tenue et d'affichage du compte-rendu des séances est remplacée par l'affichage en mairie et la publication sur le site internet de la commune d'une **liste des délibérations** examinées par l'Assemblée dans un délai d'une semaine à compter de la tenue de la séance.

Délibération 1	<b>Installation d'un nouveau délégué au sein du Conseil Syndical</b>	ADOPTÉE (Prend Acte)
Délibération 2	<b>Approbation du Procès-Verbal de la séance du 04 Avril 2023</b>	ADOPTÉE (Unanimité)
Délibération 3	<b>Information du Comité Syndical des décisions prises dans le cadre de l'article L2122-21 et L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales</b>	ADOPTÉE (Prend Acte)
Délibération 4	<b>Autorisation d'engager et de mandater les dépenses d'investissement avec le vote du Budget 2024</b>	ADOPTÉE (Unanimité)
Délibération 5	<b>Modalités d'application, pour l'année 2024, de la délégation donnée à la Vice-présidente en matière d'ouverture de ligne de trésorerie</b>	ADOPTÉE (Unanimité)

Publiée le 30/11/2023